

#électricité

#énergétique

#indépendance

#solaire

RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET MOBILISER LES FORCES VIVES DU TERRITOIRE

Structure : CITRE (Citoyens pour la Transition et Reconversion Énergétique)



Autre

Energie propre

France

Uzès

Occitanie

L'association CITRE (Citoyens pour la Transition et Reconversion Énergétique) a été créée en Juillet 2015, après plusieurs mois de réflexion, pour répondre aux défis de la transition énergétique et mobiliser les forces vives du territoire de l'Uzège autour de projets coopératifs locaux visant à réduire notre dépendance aux énergies fossiles et polluantes.

L'association a donné naissance à la [Coopérative citoyenne CITRE](#) en 2017 qui est devenue un outil opérationnel pour la mise en place de la transition et de la reconversion énergétique sur le territoire de l'Uzège-Pont du Gard.

« Produire de l'énergie renouvelable ensemble, c'est possible » et c'est une réalité sur notre territoire : la preuve, nos 6 installations photovoltaïques financées avec le concours de nombreux citoyens de l'Uzège-Pont du Gard, de collectivités et d'entreprises locales, d'associations.*

TEMOIGNAGE

L'accomplissement de la première installation photovoltaïque en 2017 réalisée par CITRE-la coopérative sur le [toit de l'école de Sanilhac](#) est le fruit de volontés communes et convergentes.

Au départ le citoyen...

D'abord la volonté d'un collectif de citoyens qui a décidé d'accompagner la transition énergétique sur le territoire de l'Uzège-Pont du Gard (et au-delà) en appliquant les principes du scénario Négawatt :

- diminuer la consommation d'énergie, ce qui est fondamental, puisque l'énergie la plus propre est celle que l'on ne consomme pas ! Et pour cela informer, éduquer, former les adultes comme les enfants aux économies d'énergie et à l'efficacité énergétique,
- et effectivement produire des énergies renouvelables relocalisées qui permettront de couvrir nos besoins

LES RETOMBÉES

La réalisation du projet de l'école de Sanilhac nous a permis de promouvoir un fonctionnement où tout le monde est gagnant :

- CITRE-la coopérative produit de l'énergie propre en revente à Enedis (contrat sur 20 ans),
- En tant que partenaire, la Mairie de Sanilhac-Sagriès met à disposition la toiture de l'école et bénéficie d'une production d'électricité autoconsommée de 3 kWc (et diminue ainsi sa facture d'électricité),
- Les citoyens prêtent de l'argent à un taux de rémunération intéressant et donnent ainsi du sens leur épargne tout en contribuant au fonctionnement et aux orientations de la coopérative,
- Des entreprises de proximité travaillent pour la coopérative, entrent dans une dynamique de relations et d'échanges dans un secteur d'innovation,
- Les enfants de l'école peuvent suivre la production journalière et l'installation photovoltaïque peut servir à des enseignements pédagogiques,
- Le territoire est préservé car en privilégiant le photovoltaïque sur les toitures communales, nous ne portons pas atteinte aux espaces naturels des garrigues,

AUTRES PROJETS

- Garrigues-Sainte-Eulalie : ombrière photovoltaïque au foyer communal
- Sainte-Anastasie : toit solaire sur la Maison du Grand Site du Gardon
- Collias : toit photovoltaïque à l'école
- Théziers : 67kWc sur les ateliers-relais de la CCPG
- Dions : toit photovoltaïque à l'école
- Fournès : unité solaire en auto-consommation
- Sanilhac : coopérative d'habitat participatif

Liens

<https://www.citre-coop.com/>